ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE Etat de la Louisiane vs Edward O'Rourke.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25, 339— En vertu d'un writ de fleri facias P. J. Mo Mahon sécurité, à moi adressé par l'Honora ble la Cour Criminelle de District pour la Pa-reisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus iuti-

zante décrite propriété, à savoir-Deux certains lots de terre situés dans ixième District et désignés par les Nos 4 e Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'illet No 261 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jens. Camp et Chestaut, sur un plan par G. H. Grandj an et d'après leque plan les ditriots se trouvent à une distance de 87 pieds 4 pources de la rue du Camp et meantent chacun 29 pieds 1 pouce à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond, sur 130 pi-de de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans le procès ci-dessus comme la pro pi-de de protonueur entre 1gres de protonueur la pr Saisi dans le procés ci-dessus comme la pr priété de P. J. McMahon, aécurit. Conditions - Comptant sur les lieux. W. E. UNIACKE, Shérif (Friminef. 4 mai - 4 11 18 25 — juin 1 8

ANNONOES JUDIOIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée dans le Deuxième District, portant le nouveau No 4016 rue Douane-

Vve G F. Sturm vs Anthony Cuber COUR CIVILE DE DISTRÍCT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,176—En vertu du na writ de salei et vente à moi adresse par l'Honorable t our Civie de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaite et dessus intitude, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 ne Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: priété ci-après décrite, à savoir:

JRUDI, le 10 juin 1897, a mini, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent-t tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, Pierce et Douane, désigué par la lettre A sur le devis d'arpentage par Edgar Prilé, voyer, daté le 10 mars 1896, et anuezé à un acte de vente par R. J. Grebel à Mma Lu cinda Reed, passé pardevant Frank Zengel, notaire le 11 mars 1897, d'après lequel ledit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds de la rue. Pierce et mesurank, en mesure américaine, 23 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue. Douane sur une profen dur, entre lignes é, ales et parallèles, de cent vingt huit pieds dix pouces et quatre lignes, et est composé d'une partie du lot origins! No dix huit, décrite sur un devis d'arpentage fait par ledit Pillé, voyer, daté le 30 inities 1895 et annexé à un acte dégageant une hypothèque par H. Loomit Jr à la tenthern Improvement Company, Limited, pa sé pardevant Frank Zengel, notaire, le 20 novemere 1895.

Safai dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lleux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléaus.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'Intérêt dans une Propriété du Premier District. J. Reynolds vs Mme Anna R. Pal-

lerson (ou Patterson) venve de John S. Earhart. OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans... No 52,641... En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adresse pai l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchere publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, is JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriéte ci après décrite, à savoir:

Toua les droits, titres, intérêts du défendant ans l'affare ct-de sus dans et à la propriété il-dessous déc ite à savoir.—Lots numéros leigt et un, vingt-deux et vingt-trois dans le ringt et un, vingt-deux et vingstras anna Premier District do cette ville de la Nouvelle-Orleane, Louisiane, dans l'îlet borné par les rues Pet-ra Commerce, Jui ve t St-Joseph, ayant une faç de de vingt pieds chacun sur la rue Pete a par cent douze pieds de profondeur et connu par les Nou municipaux 178, 180 et 182 rue Sud Petere.
Saisi dans l'affaire-ci-dassus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroiese d'Orléans.
28 avril—23 30—mai 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSION.

#. Merusheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

Oil Company Limited.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans, No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné, aux créanders de cette affaire et à toutes autres personnes intéresaées d'avoir à déduire, dans les dia jours qui suivront la présente notification, les rainons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débours, présenté par Emanuel Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited pour le mois d'avril 1897, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément au dit compte. hemologue es a ment au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL 9. GUERIN.

Greifier.

DINKELSPIEL & HART,

M. Masson, Jr., versus ses créanciers CODE CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 41.616-Division COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 41,616-Division B-Avis est par le présent donné aux eréanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéreasées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront le présente notification, les raisens (s'ils en ont) peur lesquelles le compte présenté par Frauk Marquez, Shérit Civil et agis ant comme syudic des créen iers de M. Masson, Jr., insolvable en cette affaire, ne remait pas approuvé et homologué et les le disdistribués sonformément au dit compte.
Par orgre de la Conv

Par ordre de la Conv PAUL O. GUERIN, Grefile Greffier.
DINKELSPIEL & HART,
12mai-12 16 21

Val.

L'ITAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL'é le de District pour le paroisse d'Orléans—
Division B—No 44, 112—Timothy Brophy ve sescréanciers—Ordre de Cour—Qu'nne réunion des créanciers de Timothy Brophy, insolvable dans ecte affaire soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, notaire public, en son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le MERCREDI. 19me jour de mai 1897, à 11 heures A M., dans le but as délibérer considérer et détarminer sur le tomps, les rermes et conditions sur lesquels la propriété foncière rendue par le dit insolvable de vra être vendue, et qu'un inventains de la die propriéte soit faite par Bussière kouen, notaire public et que B. Dreifus et G.P. M.lley, soient nommé et assermenté comme cetimis teurs pour évaluer la dite propriété comme demandée et sonformément à la loi.

onformément à la loi. Nouvelle Orléans, 29 avril 1897. Signé: FRED. D. KING, Juge. Signé:
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,

TAT DE LA LOUISIANE, COUR CI via de District pour la paroisse d'Olléans.—No 53,447—Division E—Jacques Bordean vs sec créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jacques Bordeaux, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers e et la sat ordonné qu'une réunion d s dits créanciers soit convoquée et tenne pardevant Robert P. Upton antaire public, en son bureau dans le Morris Building No 107 rue du Camp, en cette ville, commançant le MarDi, ler jour de jain 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibèrer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire na syndic, et voter sur toutes antres matières qui pourraient leur être sogmisses, se que dans l'intervalle toutes procédares judiciaires coutre la portenne sinsi que les blens du dit pétitionnaire soient suependuts. Nouvelle-Oriéans, 12 mai 1897. [Signá]: GEORGE H. THEARD]. Saist dans l'affaire ci-dessus. Cauditions—Comptact sar les liex. Cauditions—Comptact sar les leux. Cauditions—Comptact sar les liex. Cauditions—Comptact sar les lie ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CI-

Pour copie conforme: JAS. D. BANKIN, Député-Grafile IS mai-13 20 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Shérif d'un grand assortiment de meubles de maison, et autres articles, etc.

Augustus Reichard vs Jules Garcin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéaus—No 52,9 6.—En vertu d'un writ ce fieri facias à moi adressé par i Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. dans l'affaire oide sus intitules, je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 19 mai 1897, à 1230 heures P.M., de la propuété el après décrite, à savo r

Au local, nouveaux Nos 110 et 112 rue 8.
Bassin: Tout le contenu du dit ocal, consistant de menb es de maison et autres articles, etc., conformément à un inventaire déposé en men bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ;
Shérif civil de la Parolese d'Orieans;
7 mai -7 11 14 19

ANNUNCE JUDICALIRE. Vente de Shérif d'un grand assortiment de Meubles de Maison et autres

articles, etc. Augustus Reichard vs Jules Garein. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans—No 52,997—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, cans l'affaire ci-dessus intitulés, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les fleux ci-après désignés, le MERCRED1 19 mai 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

M., de la propriete ci-apres decrite, a savoirAu local nouveau Nos 109 et 111 rue Sud
Remparts.
Le contienu du dit lecal, consistant de Meubles de Maison et autres art.cles conformément
à un inv-ntaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-des-us.
Conditions-Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orlèans.
7 mai - 7 11 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Grande et Attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des russ Ferdinand et Chestaut (ou Audubea), pertant le noavenu No municipal 7040 rae Ferdinand.

Dr J. Numa Roussel vs C. Jalian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intiulée, je procédera à la vente à l'enchère publi que, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et ot 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le premier district de cette ville, le JEGDI, 17 ju n 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir —

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtieste et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servituées et avantages qui y appartiement en quelque rorte, siuée dans le Sixième District de cette ville (ancennement Greenville, paroisse de J. fferson), dans l'ulet No 28 borné par les rues Ferdinand. Chestunt ou Audubon, Etizabelh et Walnut: ladite portion de terre étaut le coin n rdouest dudit llet et mesurant 120 pieds de face à la rue Ferdinand sur une profondeur et fa e de cent cinquante (150) pieds sur ln rue Chestunt ou Audubon, avec les ligues parallèles dans le fond et de l'autre côté. Une certaine portion de terre, ensemble avec

côté.
Sais: dans l'affa're ci dessus.
Conditions—Comptant sur les Heux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans,
14 mai—14 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété amélierée dans le Denxième District, sur la rue

parts et Bourgogar. La rue du fond étant la rue St-Louis) Ellen Long, venve de John Ktorer, et als, exécuteurs testamentaires, vs Luigi Bellinzona.

VS Luigi Bellinzona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Darroisse d'Orléans—No 49, 263—En vertu
d'un wit de fier i faons adressé à Victor Mauberret, sucien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District
pour la paro sse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée et par lui à moi transférée, je
procéderai à la vente à l'enchère publique, à
la Bourse des Elicanteurs, Nos 629 et 631 rue
Commune entre les rues Camp et St Charles,
dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 iuin 1897, à midi, de la propriété ciaprès décrite à asvoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxiè Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxiè me dist iot de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgo-gue, étant l'îlet No 98, désigné comme lot No 25 et mosurant trente pieds de face à la rue Conti par une prefondeur de cent vingt pieds, mesure française, s'étendant eutre lignes paral·lèles, de la rue Conti a quelques pieds de la l'une du fond, où la dite ligne se rapprochant le plus de la rue R-mparts, fait un carrè qui s'élargit dans le fond.

dans le fond.
Salsi dans l'affaire ci-dessus.
Salsi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FEANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Parciase d'Irléan.
30 avril—30—mai 1 7 14 21 28—3 jnin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District, Nouveau No 625 rae Locust. Mme Sarah Quinn, femme de Patrick Comfort et als vs Patrick H. Battle. Comfort et als vs Patrick H. Battle.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour, la
paroisse d'Orlèans—No 53,015—En vertud'un writ de saisie et vente à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de Distriot
pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaite ot
dessus intitulée, je procéderal à la vente à
l'enchère publique, à la Bourse des Encanteure,
Nos 629 et 631 rue Communé, entre les rues
Camp et St-Charles, dans le premier district de
estte ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à mid, de
la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain let de terre avec toutes les hâ-

la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui sy treuvent, les droits, voies privièges, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ite borné par les rues Locuet, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quatorse sur un plan de Bringier, voyor général, le 28 décembre 1838, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry de Ende à l'étude de C. Pollo k, ancien notaire, le 23 février 1857, le dit lot mesure trente et un pieds enze nouces et cinq tignes de face à la rue Locuet par une profordeur de cent vingt deux pieds, sept pouces et une ligne entre lignes patalèlées—Salsi dans l'affaire ci-dessue.

Canditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroissa d'Oriésne
23 avril—28 30—mai 7 14 21 27

ANNONOR JUDICIAIRE.

A mon entrepor true services.

Royales t Chartres—

1 chaise Wilkerson, 1 table at consols de Rolmes, autres articles etc., conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Canditions—Comptant arr les lienx.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Urléans.

VENTES PAR LE SEERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de grande propriété de valeur et amél orée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, dans l'ilet borné par les dites rues et Milan et

Long. J. N. Roussel, M. D., vs J. Walter Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oricans.—No 52.290.—En verd'un writ de fieri faciss à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oricans, dans l'affaire ci-deseus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et Si-Charles, dans le Premier District de ceite ville, JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriéée ci-aptès décrite, à savoir:

després décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâties est améliorations qui a'y trouvant, et les droits, voies, privilèges y appartenant, on pouvant autrement y appartenir, aitués dans le sixième district de cetto ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milau et Long, désignés comme lots Nos neuf et dix, sur un plan annex à un acte passé pardevant Fréderick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895 et mesurant, au pied américain, comme suit: Les di's lots Nos neuf et dix se touchent et mesurent obacun trente pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes égales et paral'èles de cent vingt pieds, le dit lot No dix forme l'encoignure des rues Marengo et Breslau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroises d'Orlèsne
30 av-30—mai 1 7 14 21 28—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le Shérif de Propriétés d Valeur dans le Premier District. Kate P. Jourdan vs Catherine Condrás et als.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroi-se d'Oriéans.—No 42,568—En veriu d'un writ de fieri facins adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans, par l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire
ci-dessus, et par lui à moi transféré, le procèderai à la vente à l'enchère publique, à la
Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue
Commune, entre les rues (amp et St-Charles,
dans le Premier District de cette ville, le
JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété
ct après décrite à savoir—

JEUDI, 3 juin 1897, a midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voles privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet bu né par les rues Delord, (anciennement Triton Walk), Julie, Baronne et Diyandes et désignés comme lets Nos roixente et soixente-un aur un plan dressé par k. Delafield, voyer, en date du 8 mars 1832 et déposé pour référence, à l'étude de G. R. String-r, anc en notaire en cette ville. Lesquels dits deux luts se touchent et mesurent comme suit, à asvoir: Le lot No soixante mesure vingt sept pieds cinq souces de face à le mars au prandes anciennement. Phillips.

Leaquels dits deux lute se touchent et meaurent comme suit, à savoir: Le lot Ne soixante meaure vingt sept pieds cinq souces de face à la rue Dryades, anciennement Phillips, trente-hoit pieds de largeur dans le fond, où ils sont bornés par une allée en commun. Vigicleq pieds de largeur, sur une profondeur de ent soixante pieds sur la ligne du côté du lot No cinquante neuf et cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du iot soixante-et un et le dit lot soixante-et-un mesure, au pied avagiai, vingt-trois pieds sur pouces de face à la dite rue Dryades, trente-huit pieds de largeur dans le fond sur une allée, vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante pieds sur le côté de la ligne qui touche le lot No soixante et cent quarante-et-un pieds de profondeur sur le côté du 10t No soixante deux.

20 Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliors ions qui s'y trouvent, et ious les droits, voies, privilèges et d'ependances qui y appartiennent en quelque sor e, sit é dans le Premier District de cette ville, dans l'et borné par les rués Dryades (anciennem ni Philipa) Baronne, Girod et Julle, étant la motité la plus près de la rue Girod d'un certain lot numéroté quarante et-un zur un plan dressé par Joseph r'lié, voyer, en date du 13 décembre 1821 et annexé pour référence à un acte passe pardovant G. R. Stringer, ancien notaire en octte ville, le 19 juin 1829; ladite potton de terre mesure, au pied français, trento pieds de face à la dite rue Dryades (anciennem l'hillipa) sur cert-vingt pieds portion de terre meatre, au pieu l'angues, trento pieds de face à la dite rue Diyades (anciennement Philipa) sur cent-vingt pieds de profond-nr entre ligues parallèles.

3º Une certaine portich de terre evsemble avec les bâtisses et amélioraties soul a'y trou vent et les droits, vonce privilèges et dépen cancea qui y appartiennent, située dans le Pre mier District de cette ville dans l'liet borné par les rues Dryades, anciennement Philippa Girod, Baronne et Julie : e composant de li poition la pins sapprochée de la rue Julie, de plusieurs lots numérotés un et deux sur un plan de L. H. Pi iè, voyer de ville, en date du 8 dé embre 1848, et mesurant à peu près trente quatre picds et orze pouces de face à la lite rue Dryades, anciennement Philippa, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

entre ligues parallèles. Saisi dans l'affaire oi dessus. Conditions—Compitant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ;
Shérif Civil de la paroisse d'Urlan
30 avil—30—mai 1 7 14 21 28 -luin 3

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente à terme de vastes propriétés améliorées de grande valeur

-DANS LR-PREMIER DISTRICT, Portant les nouveaux numéros municipaux 724, 726 et 728

rue Perdido, entre les rues Carondelet et St-

Charles.

Isabella Edwards, femme etc., vs R. A. Vancleave jr.

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,058—En vertu d'un wit de fiert facias à moi adressé par l'Honorab'e la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans le procès ci-desseus intitulée je procèderal a vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Euca-teurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 27 mai 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir :

le 17 novembre 1893:
Sals dam le procès ci dessus.
Termès et conditions. Un tiers comptant et
la balance en un et deux ans de crédit, es billets de l'acquéreur portant sept pour gent
d'intését grantis par lien, du vendeur sur la
dite propriété avec les c'auces usuelles de sécurité, etc., se rapportant aux honoraires
d'avocats, assurances etc.

FRANK MARQUEZ,

8hérif Civil de la Paro'ase d'Orléans. 28 avril 28 24 80 mai 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES. | ANNONCES JUDICIAIRE 3.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété dans le Premier District.

Resetta Gravel Paving and Improve-ment Company vs Joseph Royal. ment Company vs Joseph Royal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

paroisse d'Orléans—No 51,560—En vertu
d'un wit de fier facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Noc 629 et 631
rue Commune, entre les rues Canp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le
JEUDI, 17 luin 1897, à midi, de la propriété
oi-sprès décrite, à savoir—
Sept certain lots de terre situé dansle Premier District de cette ville, dans l'ilet borné
par les roes Rendon, Commune ou avenue
Tulaue, rue Gravier et l'avenue Hagan étant
dans l'ilet No 677 désignés comme lots Nos
10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan annexé à un inventaire pardevant A. Lapice,
notaire, conformément au dut p an, les dits lots
mesurent comme suit, à savoir :—

Le lot Ne 10 forms l'encoignure de la rue
Gravier et l'avenue Hagan, mesurant 31' 3''
4''' piede face à la rue Gravier sur une profon-

Le lot Ne 10 forms l'enocignure de la rue Gravier et l'avenue Hagan, mesurant 31' 3"
4" piede face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos II à 16 inclusivement mesurant 30' 11" piede face à l'avenue Hagan sur 156' 5" 4" de profondeur ensemble avec tous les droits voies, etc., acquis le 20 jain 1895 C. O B. 156 fo. 495.
Saisi dans l'afiaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lleux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
15 mai -15 21 28 - jain 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de valeur Améliorée dans le Premier District

Formant l'encoignure des rues Gravier et Broad, dans l'ilet borné par les dites rues, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois.

Mme M. G. Mims vs John G. Giesemann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la
paroisse d'Orléans—No 53, 310—En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus
intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère
sublique, à la Bourse des Encanteurs, Nos
629 et 631 rue Commune, entre les rues
Camp et St. Charles, dans le Premier District
de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi,
de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toue les droils, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, si
tué dans le Premier District de cate ville dans
illet original No 49, ms ntenant No 585 borné
par l'avenue Talane, anciennemeut Commune,
et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit
lot étant désigné par le No vingt-trois sur un
plan de subdivisiou dudit let en 44 lots par P.
A. D'Hémécourt, voyer enda e da 10 juillet
1890 et annexé pour référence à un acte fait
par N. B. Trist, notaire en cette ville, le 28
octobre 1890, ledit lot forme l'encoignure des
rues Gravier et Broad et meaurant, conformément au dit plan, trente et-un piede un pouce
et deux lignes de face à la rue Gravier sur ne
profondeur de cent vindi-deux pieds treis
ponces et sept lignes, entre lignes parallèles.
Salsi dans l'affaire oi-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans:
15 mai—15 21 28—juin 4 11 17 Mme M. G. Mims vs John G. Giesemann

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'en joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

Le tout dans l'îlet borne par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermadez).

Dans le Cinquième District. People's Homestead Association vs Thomas F. Tarubull.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéana — No 53,085 — En vertu d'un writ de asisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civilé de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dosans intivlée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Communs, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 iuin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

à midi, de la propriète ci-après decrite, a savoir—
Deux certaines portions de terre, ensemble
avec toutas les tâtisses et améliorations qui
s'y trouvent situés dans le tinquième Distriet de cette ville, dans l'itet désigné par le
numéro nunicipal 16, borné par les rues Peter (ma nte nant avenue Pelican). Séguin, Alix
et Barthelemy (maintes ant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désig és par les let
tres Al et B2 sur un plan et arpontage fait par
D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897
et enregistaté dans le bureau du Shérif Civil, et
mesurant conformément au dit plan comme
suit, à savoir—
La dité portion Al forme l'encolgune des

anit, à savoir—

La dite portion Al forme l'encolguure des rues Peter [maintenant avenue Pelican] et Seguin et meaure trente six pieds et sept ligues de face sur la rue Peter [maintenant avenue Pelican] par une profondent rurre ligues égales et par ai'è'es et faisant face à la rue Seguin de cont trente-neuf pieds nenf pouces et sept ligues. améliorations consistent en un joi et

Los améliorations consistent en un joi et désirable octtage simple contenant salon 3 chambies à coucher, salie à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A et à une distance de trente six piedes et a pt lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, meaurant trente piede de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profendeir de cent trente pieds de face à la rue l'eter (maintenant avenne Pálican) sur une profendeur de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes éga es et paral è es. Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à c ucher, salle à man-ger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc. Saisi dans l'affaire cl-dessus. Conditions—Comptant sur les lienx.

Baisi dans l'affaire el dessus.
Conditions—Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la parolase d'Urléan
14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE. No 52,962-Cour Civile de District pour la

Paroisse d'Orléans-Division D. Succession de Julia Amanda Williams DAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronre — En vertu d'un or-dre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hen. N. H. Rightor, juze, daté et signé le 19 avril 1897, et à m i adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Buurse des Propriétés Fonclères 629 et 631 rue Com-

des Propriètés Fonclères 629 et 631 rue Commune.

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y tr. uvest, dans le Siglème District de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet 11, borné par les rues Laurel, Annouciatiou, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numéro treize sur un plan de Mondelli, daté le 5 novembre 1841, et sur un plan de William H. Williams, voyer, daté le 20 février 1867, et m-aurant treute piede de façe sur la rue Laurel sur cent cinq de profonéque, entre ligues parallèles.

Termes ét conditions — Un tiers eu plus comptannt à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans. pour des hillets portent 8 pour cedt d'intérêt ét toutes les clauses passelles de sécurité, l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans. pour des hillets portent 8 pour cedt d'intérêt ét toutes les clauses passelles de sécurité, l'acquéreur d'exant assent de l'schiquisation. Acte de veute pardevant Ernest Commagère, notatre, any trais de l'acquéreur L'acquéreur devrafaire un dépêt de 10 pour cent l'up pix d'aches pour lier la vente. chat pour lier la vente. 21 avr-21 25 29-mai 2 9 16 22 23 24 25.

PILULES ATPROBVEES PAR L'ACAD. DE mie, la Chlorose, ou pâles auleurs, l'Epuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAISS SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE BET ÉCRIT LE NOM VALLET VALLEY, 19. r. Jacob, VALLEY, 19, r. Jacob, Paris e

VENTESA L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE LE JEUDI 10 JUIN 1897 A in Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune-

Succession de Nicholas W. Wolverton, Sr. No 52,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

DAR JACOB A REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. Mource, inge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 4 mai 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés anivantes seront vendues à l'encan—Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé d'uns le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Troisième, Quatrième et Annonciation, et est situé à une distance de cent deux pieds deux pouces de l'encoigaure de la rue Laurel et de la rue Troisième, désigné comme lot A, sur un certificat d'arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 mars 1897, annexe à l'inventaire de cette succession, pardevant J. Henry Forcelle, notaire, en date du 29 mars 1897 et mesurant vingt-cinq pieds et trois lignes de face sur la rue Laurel aur ceut vingt-deux pieds huit ponces de profondeur entre lignes paral. Iè.es, et est composé de la partie de face du lot originel No 25 sur un plan dressé par F. J. Roth-sa, voyer, en date du 11 août 1850, dépose pour rétérance dans l'étuie de H. B. Conditions—Comptant—Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur et it devra déposer 20 pour cant dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vunte pardevant Benjamin Ory, Esq. DAR JACOB A REINACH, Encantour-En ller la vente. Acte de vunte pardevant Benjamin Ory, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. 9mai—9 13 30—juin 3 6 à date

ANNONOR JUDICIAIRE.

LES BEAUX MAGASINS

EN BRIQUES A 3 ETAGES Nos 217 et 219 rue Delta et Nos

218 et 220 rue Front, Entre les rues Canal et Gra-

Occupés par la grocerie bien connue de MM. J. H. Menge et File.

-ET-LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A

Avec des terrains spacieux et ornés.

DEUX ETAGES

No 2009 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine.

Aux enchères publiques. Succession de Thomas P. Leathers. No 50,180-Cour Civile de District paroisse

d'Orléans. d'Olfans.

D'AR GEO. G. FRIEDERCHS & CO.—
Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI. 15 juin 1897 à mid. la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux encoères publiques en vertu de et conformétant à un ordre de l'Hou N. H. Righter, juge de la Conformétain de District, Division D. pour la Paroisse d'Orléans, en date du 23 févries 1897 et ren du dans la succession el dessue les propriétés foncieres de valeur d'orites ce-lessous. à savoir:—

10 Cette splendide propriété commerciale Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front, entre les rues Cansi et Gravier-comprenant, les magasins en biques a 3 éta-matigna at hi p hátia commé, par l'étaplissoment bion connu de fournitures de navi-tes et de groceries en gros de M.M. J. H. Menge & Fils, spécialement décrits commes suit, à sa-

voir:

Deux certains lots de terre ens emble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les drots, voies, privilèges servitudes, avantages et dépends nœs qui y appartiennent en quelque sorts, ai tués dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Oiléans, dans l'îlet No 1 "A" bomé par les rues D. Ita, Front, Caral et Gravier, lesquels ets sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un p'an de L. H. Pillé, voyer de ville, en date du 21 mai 1866 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, et lesquels lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face sur la rue Front et 137 pieds 8 pources de pawfondeur entre lignes parallèles.
Ces splendides magasins font faces au port de la Nouvelle Oilèans, ont l'avantage an chemin de for de ceinture et traverse l'ilet ar rue en rue, les sendant spécialement désirables et commodes. Ils seront vendus s'ejets au bail actel expirant le 1er octobre 1897 à \$2,400 per an.

commodes. Ils seront vendus s'jets au bail actuel expirant le 1er octobre 1897 à \$2,400 per an.

20 La désirable résidence en briques à deux étagres Ne 2007 que Carondelet, entre les ruses St André et Jeséphine, éloignée de 1a rus et entuarée d'un substenuel grillage em fer, ayant ga'eries doubles devant et dernière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger offine, cuisine en bas et 5 chambres à concher et à bain en haut, hangar, citernes, etc Les terrains sont spasieux; magniquement ombragés et arrangés en patterres, promenades en pierres plutes et bosquete, le tout étant plus specialement décrit comme suit. à savoir: Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâusses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, ervitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorie, situés dans la ville de la Nouvelle-Orlésus dans l'îlet borné par les rues Brainard. Carondelet, Joséphine et St-André, lesdits lots étant de ignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 et 41 et me auvant, en mesure américaine, comme suit lots 38 et 40 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 ligues de face à la rue Carondelet sur une prefendeur, entre parallèles, de 65 pieds 1 pouce et 1 ligue, et les lots Nos 39 et 41 mesurant chacun 27 pieds 4 ponces et 4 ligues de face à la rue Carondelet sur une prefendeur, entre parallèl-s de 65 pieds 1 pouce et 1 ligue, le tont conformément à un plan de ladite propriété tiré par A De Poincy, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Uénas, ancien notaire.

ladite propriete tire para De l'acute, veyer, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire.

Le voisinage est choisi et commode. La résidence est bâtie substantie lement et très confortablement et est vindue sujettes au bail actuel expirant le ler octobre 1897.

Termes et conditions—Un tiers ou plus competant au gré de l'acquérour, les paiements différés, e'il y en a, à un crédit de l et 2 ans, à être représentés par des billets p- l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 010 par an à partir de la d-te de l'adjudication jusqu'au paiement. Intérêt payable an nuellement garanti par liens et privilèges du vendeur et hypothèques spécialés sur la propriété vendue, l'acte devant contenir le "pacte de non alienanio", l'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété paqu' sur les propriété paqu' sur parte les bâtisses sur la propriété paqu' sur des dits billets, devra payer les avousts au taux de 5 010 sur le montant en litige en osa de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets, devra assumer les taxes pour l'annés 1897 et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudica tion 10 010 de son enchère es payer les frais de l'acte de vente Le dernier devant être passé pardevant Jeff. C. Wenck, Eeq., notsire.

necession de Catherine Dayle. venve en premier maringe de Patrici en premier maringe de Patrick Geffey et en socend maringe de Maurice Scully.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partoisse d'Orléans-No 53,938-Division E-Attendu que Catherine A. Soully, femme de John C. Norton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des leitres d'admistra dans la succession de feu Mme C. Doyle, veuve en premier mariage de P. Goffiney et en ascend maitage de M. Soully, décôdée injesist; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ce serait pas lait droit à la dite pétitios.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN,
18 mai-13 17 92

VENTES A L'FNCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mile Pauline Humbrecht vs Dr F.

Loeber et ale.

No 50,248—Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Oriéans.

PAR W. C. H. ROBINBON REALTY CO.
LIMITED—W. C. H. ROBINBON, encanteur—Burean 312 rue Commune, rez de chaussée Bâtisse Hennen—Le JEUDI 3 jun 1897.

à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631
rue Commene, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fied. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 avril 1897, et signé le 14 avril 1897 dans, l'affaire ci-dessus intitulée— ANNONCE JUDICIAIRE.

tulée—

10 Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, atué dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondeles, Lafayette et St-Charles, et mesdirant dixmenf (19) pieds huit pouces 315 [8 35] sur les rues Girod, par soixante-neuf (69) pieds sept [7] pouces de profondeur entre lignes parallétes, borné sur le côté vers la rue St-Charles par une allée de 3 pieds de largeur avec une entrée aur la rue Girod, s'étendant cent-seize (116) pieds, commune à la dite propriété, et les lots Nos huit et neuf sur la rue Carondelet, maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hopkins et A. H. Cénas, respectivement; borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de quatre (4) pie le de largeur, la bâtisse de face sur le dit terrain au-dessus du dit terrain cou vrast une largeur de viout deux [22] pieds, huit pieds et trois-cinquièmes (8 3[5], comprenant le dit corridor et allée de trois pieds de largeur vers la rue St-Charles et cent seize (116) pieds de profondeur. Los améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois comprennent une bâtisse en briques à trois comprennent une bâtisse en briques à trois comprennent une batisse en briques à trois comprennent une batisse en briques vestibale en haut.

20 Un certain lot de terre, ensemble avec 1º Un certain lot de terre, ensemble ave

etages connue par le numero minicipari 733 rue Girod et contient 9 chambres, vestiville en haut.

20 Un certain lot de terre, eusemble avec les hâtisses et améliorations qui s'y treuvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'iet borné par les rues Gravier, Perdido Franklin [anciennement St. Pierre] et Librité fancieunement St. Paul], formant l'encoignnre des rues Liberté et Gravier et mesurant vingt [20] pieds quatre [4] lignes de face à la rue Gravier aux cent dix [110] pieds de profondeur et de face à la rue Liberté [anciennement St. Paul], conformément à un plan anneré a un acte passé pardevant Théo Guyol, anciennement notaire, le 26 mai 1853.

Les améliorations consistent en une bât see en briques à deux étages, formant l'encoignare des rues Gravier et Liberté, et contenant magasin et trois chambres au lez-de chausée et cinq chambles en haut; vendu sujet à un bail expirant le 30 juin 1898 à raison de \$30 par mois.

Conditions—Comptart; l'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes dues et exig.blei pour l'aunée 1897, et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la voate.

Aute de vente aux frais de l'acquéreur par-

ia vente.

Acto de vente aux frais de l'acquéreur par devant Jef. C. Wenck, noteire.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 3

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. LA JOLIE RESIDENCE Et lecalité de choix pour le commerce, encei guure des ruse St. Thomas et Ste I hérèse, main

Long aredit, intérêts très bas. occasion de Henry Wirth, Cour Civile de District, parciase d'Orléans, Division E., No 46,483.

DISTRICE, pairousse a Origente, Division E. No. 46, 483.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau Ng. 610 rue Gravier.— Il sers vendu aux enchère publiques le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No. 629 et 631 rue cammune, en vertu de et conformément à un ordes de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. siègeant à la place de l'Hou. Geo. H. Théard, juge de la Ceur Civile de District pour la pagnisse d'Orléans, Division E. maintenant absent en vacances, daté et eigné le 10 octobre 1895, dans l'affaire di-dessus intitulée, les propriétés anivantes à savoir—

cances, dase te significations controlled a proprietés anil'affaire di-dessur intitulée, les proprietés anil'affaire di-dessur intitulée, les proprietés aul'affaire di-dessur intitulée, les proprietés aul'un certain lot de terre, ensemble avec foutes les amélierations-et bâtisses qui s'y frouveat, situé dens le Faubourg Saulei. Premier
District de la ville de la Nouvelle-Orléans,
dans l'itet compris catre les rues St-Thomas.
Ste-Thérèse, 'choupatoulas et Bellechassac et
désigné comme lot No 14 nur un plan dresé
par Levis H. Philé, voyer, le 15me jeur de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave De
Atmas, ancien abtaire en cette ville.
Le dit lot de terre forme l'encoignure des
rues St-Thomas et St-Thérèse-et meeure vingtsix pieda huit pouces de face a la rue St-Thomas, sur une profondeur de cent vingt-oiq
pieds entre lignes parallèles. Les sméliorations consistent d'un jolicottage en usage pour
magasin de chausantes et résidence et dans le
magasin de chausantes et résidence et dans le

fond une grande bâtisse à deux étages ayant quatre chumbres, enve. etc.
Conditions—Un siers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et portant intérêt à raison de aept pour cent par an à partir de la dâte de l'adjudication juequ au raiement inal : l'assurance, honoraires d'avocat et les autres clauses de garantie; 10 pour cent de dépôt sero utres quie au moment de la vente, les taxes de 1897 doivent être payées par l'acquéreur.

Acte de Vente pardevant B. Rouen, notaire, pay serie de l'acquéreur.

aux frais de l'acquéreur. 9 mai - 9 16 23 30 - juin 6 13 à la sente PAR JACOB A. KETNACH.

ANNONCE UDICIAIRE John W. Duffy vs' see créanciers, with

No 50,297—Cour Civile as District pour la Parotsee d'Oriéans—1 livision— Paroisse d'Oriéans—1 vision—

BAR JACOB A. REINAC. T. Encanteur—
Bureau No 512 rue Caron. elet—JRUDI.
3 juin 1897. à midi. à la Bouvas des Edcauteurs, Nos 629 et 631 rus. Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, jage de la Cour Civite de District Division A. daté et aigné le 21 me jo r d'avril 1897, dans l'affaire publique, à savoir—
Un sixième indivis et teus les droits, tira-

publique, à savoir— Un sixième indivis et teus les droits, titre et intérêts de l'insolvable John W.;Duffy, dans et à: Un certain lot de terre, avec toutes les hà et à:

Un certain lot de terre, avec toutes les hà
tisses et améliorations qui s'y trouvent, situé
dans le Premier Distriet de cette ville, dans
l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Mag
nolia, Gravier et Locust, dés'gné comme lot
No 9 aur un plan dressé par Geo. Merrick, C.
E., daté le 11 novembre 1842, un devis duquel plan est annezé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, notaire, le 12 mai
1845, lequel dit lot mesurant 49 pieds
4 pouces de face sur l'avenue Tulane, sur une
profondeur et façade sur la rue Magnolia,
dont il torme l'ancolgaure, de 116 pieds 6
pouces, courant en arrière à une allée de 10
pieds de large commune au dit lot et à d'autres; la lique du fond du dit lot court le long
de la dite allée une distauce de 24 pieds 6
pouces jusqu'à ce qu'il touche l'autre ligne du
dit lot, laquelle est la ligne de division entre lui
et le lot No 8. La dite vente étant faire enjette au droits usufruitiers de Mme veuve R'len Duffy, pendant sa vie naturelle ou jusqu'à
son remariage.

20 Un lot de livras et comptes-courants et

con remariage.

2º Un lut de livras et comptes-conrants et réclamations abandons és et cédés par l'insolvable, John W. Duffy, d'après l'inventaire en egistré en mon bureau. Conditions—Comptant au moment de la Acte de vente pardevant Benjamin Ory, no taire, aux frais de l'acquéreur, qui doit assumer les taxes de 1897 sur la propriété foncière et faire un dépôt avec l'encanteur de 20 pour cent sur le montant du prix d'achat de la pro-

riété foncièce. 2 mai-2 9 16 20 23 30—juin 1 à date

Li vile de District pour la paroisse d'Or-léanz-No 53,402-Division - E. O. Canton va ses créanciers — Ordre de Cour. — Que la cession en cette affaire faite soit et est par is présent acceptée par la Ceur pour le béa-fice des ordanciers dudit Ernest C. Canton, et ciers soit tenue pardevant William Ardiil notaire public, 830 rue Commune; commençant le 27me jour de mai 1897, dans le but de céli le 27me jour de mai 1897, dans le but de déli-bérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter sur son application pour sa décharge et toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle il est or-donné que toutes procédu es judiciaires contre la personne et les biens dudit insolvable soient suspendues.

Nouveile-Orléans, 8 mai 1897.

Signé: D. H. RIGHTOR, Juga.

Pour copie contorme.

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffer.

CHARBON IN POUDLE ET EN PARTIL-LES, APPROUVÉ ET RECOM-MANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le cholera. 19, rue Jacob, RELLOC Peris et TOUTES PERABUSIAL

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nouvelle Olifoni, le 15 mai 1897. Ville de la Non velle driende ve les débitours délinque, ais de Taxes de ville de la Neuve lo-O: priétés personnelles.

Priétés persemmelles.

Fin vertu de l'autorité investie en finei par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et les erdennances de la ville de la Nouvelle-Orléana, ie procèderal à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle-Orléana et paroisse d'Orléana, aux endroits de Orléana et paroisse d'Orléana, aux endroits de la saisie, ci-après désignés commençant à 11 heures A. M. MERCREDI. 20 mai 1997, sur les lieux premièrement spécifiés et ajournant de place en place dans l'etidre énuméré et de jour en jour consécutivement, jusqu'à ce que jour en jour consécutivement, jusqu'à ce que jour en jour consécutivement, jusqu'à ce que toutes lesdites veotres soient complétés, la prepriété personneile ci après ééou je pour forcer la collection des taxes dues à la ville de la Nouvelle Orléans, pour 1896 et les années précédentes avec intérét à partir des dates délinquantes des dites taxes et tous les frais, à savoir :

Sur les lieux, rue Touro, entre les rues Bot Sur les lieux, rue nouro entre les rues hours b. n et Dauph ne. pour forcer la collection des taxe e l'année 1896 agressées à GUSTAVE VILLERMIN. montant à \$5. BESTIAUX ET VEHICULES CONTENUS BESTIAUX ET VEHICULES CONTROLLES DANS LEDIT LOCAL
Sur les lieux, ru. Esplanade, entre tes rues
Broad et Dorgenois, pour forcer la adilection
des taxes pour l'asmée 1896 ass. seéés à J. C.
HORTER, montant à \$22 0).
BESTIAUX ET VEHICULES, MEUBLES,
ETC, CONTENUS DANS LE DIT LOCAL
sur les lieux, encoigunt des rues Camp et Foucher, pour forcer le pièment des taxes pour
l'année 1896 assessées à Mme HENRY L. cher, pour forcer le plement de verse primer de la lance HENRY L. La ZARUS montant a \$19.

BESTIAUX ET VEHICULES, MEUBLES.
BIJOUTERIE DIAMANTS ETC., DANS BESTAUX ETC., DANS
LE DIT LOCAL.
Sur les lieux, e.coignure Parcane et Général
Taylor, pour forcer le paiement des taxes de
1896 assessée à C. W. POHLMAN.
Pour l'année 1896 montant à\$3.00
Pour l'année 1895 wontant à\$3.00
Pour l'année 1895 wontant à\$3.00
BESTIAUX ET VEHICULES CONTENUES DANS LE DIT LOCAL.
Le dit jour de la vente, je vendrai talles

NUES DANS LE DIT LOCAL.

Le dit jour de la vente, je vendrai telles portions de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera, et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je ven drai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur a lablara pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débitent de taxes.

La veute se fera sans estimation, et la prapriété vendue sera im le distement délivrée à l'acquéreur.

l'acquereur.
Conditions—Comptant sur los lieux en mon-naie courante des États Dais.
GEO. B. PENROSE,

AVIS AUX CREANCIERE

LE de District pour la naroisse d'Orléans-No 53,355 — Division "A"—Antheny Bango ve ses créanciers-Ordre de CourQue la cession des biens faite dans cette
affaire par Anthony Bango pour le bénéfice us
ses créanciers, soit acceptée par la couret qu'une réunion des dits créanciers
soit convoquée et tenne pardevant W.O.
Hart, totaire public, en ortte ville, commes
cant le JEUDI, 17 juin 1897, à 11 heures
A. M., et que H. Heidenhain, Baq., avocst,
soit nomué pour representer les créanciers
abients et que Léon Gorson soit asserments
syndie prov soire dans cette affaire et qu'aprés
son assermentation des lettres comme tel lui
soient données conformément à la joi; et qu'il
fournisse un cautionnement de quisuze ceste
dollars, avec honne et solvanje garantie, et que
dans l'intervanie et jusqu'à houvel ordre de
la Conr, toutes procédures judiciaires
contre la personne et les biens du dit plaigant soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1997.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copp e conforme:

Pour cop e conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Gradler.

7 mai-7 22-juin 6

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVI. L'IAT DE LA LOUISIANE COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Uriéans.

No 63,255 – Division D. — John P. Mangis
vs. ses créanciers — Ordre de Cour — Que la cession des hit us de John P. Mangis, inselvable
dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers,
il est ordonné qu'une reunion de dits créanciers
soit convoquée et tonne pardeva t. Wm C. Dufour. not irre public, a son Burean ancien No
21 Commercial Place, en estte ville, commenç int ituadt, le 7me jour de juin 1897, à 11
neurse A. M., dans le bat de délibèrer sur les
affaires dudit petitionasire, étire un synde et
voier sur toutes as augres affaires qui peurraient leur être sonucises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la persoinent auspendues, et que Eraste Vidrine, Esq.,
avocat, so t nommé pour représentes les gréanciers absents.

avocal, so t nomine pour represents its
ciers abrenta.
Nouvelle-Oriéans, 28 avail 1897.
Signé: N. H. RIGHTOR, Jage.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 mai—Sf en 30j

CTAT DE LA LOUISIANE - COUR CI-

Nouvello-Orléan A MONROE, Jugo Signé:
Pour copis conforme:
JAS. D. RANKIN, Dépn.
15 mai—3f en 1 mois

TTAT DE LA LOUISIANE—COUR L'vile de District pour la paroinse d'Or-léans—No 53, 195—Division E—N. A. Woody & Bro., vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétides—naires la raison aoniale de N. A. Wooddy & Pair Qu'une réunion des créanciers des pétisten-naire la raison sociale de N. A. Woody & Bro., comporée de N. A. Woody & Bro. comporée de N. A. Woody & Bro. comporée de N. A. Woody & Bro. comporée de N. A. Woody & S. Wooddy, soit convoquée et tenne pardevant H. G. Dupré, notaire, en son bureau Bátisse Heaues, coin des rues Commune et Carondelet, en cet e ville, commençant le MERCREDI, 26me jour de mai 1897, à 11 heures A. M, dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient lenr être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procé lures judiciaires coutre la personne et les blens des dits péti-tionnaires soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Rsq. avoest, soit nommé pour re-présenter les créanciers absente dans cette

faire.
Nouvelle-Orléans, 22 avr 1 1897.
Bigné: GEO. H. THEARD, Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN. Député-Greffier. 24 av. 24 mai 4 13 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Paul Vogel (décédé). (décéde).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciaise d'Orlène. No 53.147.—Division E

Attendu que Peter Miller a présenté une
pétition à a Cour à l'effet d'obtenir des
lettres d'administration dans la anccession de
feu John Paul Vogel, décédé intestat;
avis est par le présent donné à tons cent,
que cela peut concerner d'avoir à déduire
dans les dix jours, les raisons pour lesquelles
i ne serait pas fait droit à la dite 1éti ion.
Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
11 mai—11 15 20

Succession de W. A. Beecher. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisee d'Orléans—No 52 276—Division A
—Avis est par le présent donné aux creasclers dix jours qui suivront la présente notifica tion, les taisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mms Kats Bescher, administratrice de cette successi n, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds dis tritués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN, 15 mai - 15 19 24 Succession de Mme A. M. Sabrier. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50.541—Division OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,54 L—Division B—Avis est par le présent donné aux créandiers de cette succession et à toutes autres per sonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui saivront la présente notification, les raisons (a'ile en ont), pour lesquelles le compte présenté par Guillaume Sabr er, administrateur de cette succession, ne serait pas conformément au dis compte.

Par ortre de la cour.

Par ortre de la cour.

PAULO. GUERIN.

Proposition of the contract of ROBERT LEGIER, 18mai-18 22 27

"complete the following the first on figures."